

Pupilles de la Nation

De Le Wiki de la Grande Guerre

Aller à : navigation, rechercher



Ceci est une *ébauche*. Merci de nous aider à la compléter.

Les Archives départementales des Yvelines ne conservent pas les dossiers individuels des pupilles de la Nation (voir l'article sur les archives de l'office national des anciens combattants de Seine-et-Oise). D'après les inventaires, seuls sont conservés les jugements, très lacunaires, prononcés par les tribunaux d'instance listés ci-dessous. Cependant, il n'est pas impossible qu'ils aient été conservés dans la collection des jugements civils ou dans les dossiers de procédure. Cela serait à vérifier.

Tribunal d'instance de Mantes-la-Jolie :

- 3U/MAN 881 : jugements d'adoption par la nation (1948-1959)

Tribunal d'instance de Rambouillet :

généralités

- 3U/RAM 466 : correspondance, circulaires relatives aux pupilles (1918-1921).
- 3U/RAM 1520 : transcriptions de jugement hors Rambouillet

jugements d'adoption :

- 3U/RAM 470-483 : 1918-1923
- 3U/RAM 1515-1519 :1931-1958

Tribunal d'instance de Versailles

jugements d'adoption par la Nation:

- 3U/VERS 658-660 : 1918-1920
- 1378W 1, 3, 6 : 1948, 1951-1958
- 1642W 1379 : 1957-1959

dossiers du parquet :

- 3U/VERS 2364 : dossiers (1955-1958)
- 3U/VERS 2363 : répertoire (1955-1971)

Bibliographie : Fauconnier-Chabalier (Martine), *Les destins croisés des pupilles et de leurs familles (1914-1939)*, PUF, 2009 (référence exemplaire AD78 : in-8° 8814).



- Mentions Légales
- Données personnelles